Etiqueter puis interdire les produits issus des colonies

29 novembre 2013

La Marseillaise L'Hérault du Jour jeudi 28 novembre 2013

LANG

Palestine. A l'invitation de l'AFPS 34 et Artisans du Monde, une militante anticolonialiste israélienne donnait hier une conférence à Montpellier.

Étiqueter puis interdire les produits issus des colonies

■ Les colonies israéliennes situées dans le territoire palestinien occupé ont beau constituer une violation avérée du droit international, nombre de produits qui en sont issus sont vendus en Europe estampillés « fabriqués en Israël ». Ce qui outre le fait d'induire les consommateurs en erreur, contribue à légitimer, en le renforçant économiquement, le système oppresseur mis en place par Israël. C'est pour dénoncer « cette incohérence » et réclamer, dans un premier temps, l'étiquetage de ces produits en provenance des territoires palestiniens occupés puis leur interdiction qu'Esti Micenmacher, de l'ONG « Who profits ? », donnait hier soir une conférence à Montpellier.

230 M d'euros exportés des colonies vers l'UE chaque année

Cette militante israélienne anticolonialiste effectue, dans le cadre d'une campagne organisée par la plate-forme des ONG françaises pour la Palestine, une tournée en France pour sensibiliser le public, bien sûr, mais surtout les élus locaux et nationaux *« sur les responsabilités de l'Union européenne dans la colonisation par Israël du territoire de la Palestine »*. Des politiques et notamment des parlementaires conviés au débat d'hier par l'Association France Palestine Solidarité (AFPS) 34 et Artisans du Monde, les deux associations organisatrices.

Chaque année, les importations européennes en provenance des colonies israéliennes en Cisjordanie (où la population de colons ne cesse de grossir, passée de 270 000 en 1998 à 520 000 en 2013…) représentent en effet *« 15 fois plus que celles venant du reste de la Palestine. C'est l'équivalent de 230 millions d'euros exportés chaque année depuis les colonies israéliennes vers l'Union européenne »*, dénonce Esti Micenmacher. Des produits agricoles et industriels qui, lorsqu'ils sont déclarés comme provenant d'Israël - ce qui est très souvent le cas - bénéficient en outre de tarifs douaniers préférentiels en vertu des accords d'Oslo signés il y a 20 ans.

Pour mettre fin à ce cynisme économique qui fait son beurre sur le dos de populations opprimée, une vaste campagne a vu le jour en Europe, réclamant une réglementation du commerce des produits des colonies. *« Nous voulons faire en sorte, au moyen d'une pression militante et parlementaire, que la France adopte l'étiquetage afin que les consommateurs puissent savoir si un produit a été fabriqué dans les colonies ou non et faire leur choix en conscience »*, explique Maxime, représentant de la plate-forme des ONG françaises pour la Palestine. *« Cela se fait au Royaume-Uni depuis 2009. Le ministère de l'Agriculture a édité un code de conduite à destination des enseignes de supermarché en les incitant à apposer sur certains produits de leurs rayons l'étiquette « fait dans les colonies israéliennes de Cisjordanie ». L'effet n'a pas tardé à se faire sentir : les gens sont beaucoup moins nombreux à les acheter »*, assure-t-il.

Esti Micenmacher (à droite), dans le cadre d'une tournée en France. D.R.

De entreprises françaises compromises

Les entreprises israéliennes ne sont pas les seules compromises : de grandes compagnies internationales et notamment françaises (Orange, Véolia, Alstom…) croquent de ce gâteau empoisonné. Pendant ce temps là, *« 25 000 Palestiniens sont employés dans les colonies, dans des conditions de travail désastreuses (salaire bas et absence de reconnaissance du droit du travail). On estime que l'occupation israélienne coûte aux palestiniens 4,93 milliards d'euros par an… soit 85% du PIB palestinien ! »*, illustre Maxime.

A terme, c'est bien *« l'interdiction des produits des colonies »* que réclame Robert Kissous, président de l'AFPS de l'Hérault, au même titre que les autres organisations membres de la plate-forme. *« Notre démarche vise à ce que tous les liens commerciaux, financiers et industriels soient mis en accusation et qu'on en exige la cessation »*, insiste-t-il.

A.G.

A l'invitation de l'AFPS 34 et Artisans du Monde, une militante israélienne anticolonialiste donnait une conférence à Montpellier.

Palestine. A l'invitation de l'AFPS 34 et Artisans du Monde, une militante anticolonialiste israélienne donnait hier une conférence à Montpellier.

Étiqueter puis interdire les produits issus des colonies

- Emplacement : Vous êtes ici : Accueil > ARCHIVES >
- Adresse de cet article : https://plateforme-palestine.org/Etiqueter-puis-interdire-les-produits-issus-des-colonies